

Extrait du programme gouvernemental de 2004

Coopération au développement

Le Luxembourg a atteint en l'an 2000 l'objectif de 0,7 % en termes de RNB répondant ainsi aux recommandations formulées dans le cadre de l'ONU. Il persévéra dans ses efforts pour aboutir au seuil de 1 % dans les années à venir.

Comme par le passé, l'aide au développement se concentrera sur un nombre limité de pays cibles. Toutefois, les critères en vue de la détermination des pays cibles seront soumis à une révision.